

NOTE D'INFORMATION

FCP ALPHA BONDS

Nature juridique
FCP

Société de gestion
RED MED ASSET MANAGEMENT

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX



Conformément aux dispositions de l'article 86 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP22103 en date du 20/07/2022.

Handwritten marks and initials at the bottom right of the page, including a checkmark, the Arabic word "صحيح" (correct), and the initials "M.E".

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **RED MED ASSET MANAGEMENT** sise à **57, Boulevard Mehdi BENBARKA Souissi, Rabat** représentée par **Monsieur Abdeslam ABABOU** en sa qualité de **Président Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

↓
RED MED ASSET MANAGEMENT
57, Bd Mehdi Ben Barka
Souissi Rabat
Tél: +212 537 63 07 19

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.



I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **FCP ALPHA BONDS**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000039265**
- Date et référence de l'agrément : **28/03/2022, GP22056**
- Date de création : **07/06/2022**
- Siège social : **57, Boulevard Mehdi BENBARKA.Souissi, Rabat.**
- Durée de vie : **99 ans**
- Exercice social : **01^{er} janvier au 31 Décembre**
- Apport initial : **1,000,000 de Dirhams**
- Valeur liquidative d'origine : **1,000 Dirhams**
- Etablissement de gestion : **RED MED ASSET MANAGEMENT**
- Etablissement dépositaire : **Banque Centrale Populaire sis à 101 Bd Zerktouni, Casablanca représenté par Monsieur Tajeddine Othmane**
- Commercialisateur :

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone
RED MED SECURITIES	Zakaria RADHI	0522 39 50 00
RED MED ASSET MANAGEMENT	Abdesselam ABABOU / Khalil EL YAMANI	0537 63 96 45 / 0537 63 07 19

- Commissaire aux comptes : **HDID & ASSOCIES** représenté par **Mohamed HDID**



II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Obligations (OMLT).**
- Sensibilité min : **3 (exclue).**
- Sensibilité max : **7 (incluse).**
- Indice de référence : **Indice obligataire « Moroccan Bond Index Global » publié par BMCE CAPITAL.**
- Objectifs de gestion : **L'objectif de gestion est d'offrir aux porteurs de parts un outil de placement sur le marché des taux d'intérêt à moyen et long terme, avec une perspective de surperformer l'indice de référence.**
- Stratégie d'investissement :

Le FCP sera investi en permanence à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM « Obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances.

Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

L'univers d'investissement du fonds contiendra les éléments suivants:

- Obligations ;
- Titres de créances négociables ;
- Titres de créances émis ou garantis par l'Etat marocain ;
- Actions ou parts d'O.P.C.V.M ;
- Titres d'Organismes de Placement Collectif en Capital (OPCC) ;
- Titres de Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT) ;
- DAT ;
- Actions cotées à la bourse de Casablanca ou sur tout autre marché réglementé ;
- Certificats d'investissement et droit d'attribution ou de souscription ;
- Les obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation du paiement des intérêts.

Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pension.

- Durée de placement recommandée : **entre 3 et 5 ans.**
- Souscripteurs concernés : **Grand public.**



III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **Dès publication de la note d'information dans le journal d'annonces légales.**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Quotidienne. Si le jour de calcul de la valeur liquidative est férié, elle est calculée le premier jour ouvré qui suit.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **La diffusion de la valeur liquidative est quotidienne par voie d'affichage dans les locaux de RED MED ASSET MANAGEMENT et RED MED SECURITIES et la publication se fait d'une manière hebdomadaire dans un journal d'annonces légales.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les demandes de souscriptions et rachats devront être reçues au plus tard à 11h30 le jour de calcul de la valeur liquidative et sont reçues aux sièges de RED MED ASSET MANAGEMENT ou RED MED SECURITIES. Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la prochaine valeur liquidative.**
- Affectation des résultats : **Capitalisation entière. Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode des intérêts courus.**
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.



IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
 - Commission de souscription maximale :
 - Les commissions de souscriptions s'élèvent à 2% HT maximum des montants souscrits.
 - Commission de rachat maximale :
 - Les commissions de rachats s'élèvent à 2% HT maximum des montants rachetés.
 - Cas d'exonération :
 - A la discrétion du réseau placeur.
- Frais de gestion :
 - Les frais de gestion annuels s'élèvent au maximum à 2% hors taxes de l'actif net du FCP déduction faite des parts et actions d'autres OPCVM détenus en portefeuille et gérés par Red Med Asset Management. Ils sont calculés sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. Ils seront provisionnés à chaque valeur liquidative et débités mensuellement le mois échu.

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
(1) Prestations de RED MED ASSET MANAGEMENT	Frais de gestion - (2) - (3) - (4) - (5) - (6)
(2) Dépositaire	0,018% HT
(3) Commissions AMMC	0,025% HT
(4) Commissaire aux comptes	10 000 MAD HT
(5) MAROCLEAR	Commission annuelle de gestion du compte émission: 3 600 MAD HT Droits d'admission annuels: 0,001% HT
(6) Frais de publication	Selon les tarifs fixés par le journal

